



## Caravan-Control-Service

Mesdames et Messieurs,

L'AGPL a décidé lors de sa dernière assemblée annuelle de réviser complètement le règlement CCS et particulièrement de l'adapter aux nouveaux droits et normes. Ces modifications sont tellement importantes, que le comité organise un cours de répétition obligatoire pour tous les experts CCS. Ce cours est gratuit.

### Appel pour le cours de répétition:

Le délai pour la visite du cours de répétition a été fixé à fin 2011. Tous les experts CCS sont tenus de suivre un des cours de répétition dans ce délai. Les cours ont lieu à l'hôtel al Ponte à Wangen an der Aare.

1. 30.09.2010 (de 8 :30 à 12 :00 h, allemand)
2. 14.04.2011 (de 8 :30 à 12 :00 h, allemand et français)

Le 9 novembre 2011 aura lieu un cours de répétition. Le lieu et la langue seront communiqués à l'assemblée générale de 2011.

Les experts qui n'auront pas suivi le cours dans ce délai seront rayés de la liste des responsables qualifiés autorisés. Comme alternative le cours régulier CCS peut être suivi.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs nos salutations les meilleures

**Association suisse professionnelle  
des gaz de pétrole liquéfiés et  
de commerce d'appareils à gaz**

Edgar Wehri  
Le président

**Association suisse professionnelle  
des gaz de pétrole liquéfiés et  
de commerce d'appareils à gaz**

Christoph Abert  
Le vice-président